



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°24
Séance du 30 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le **30 JUILLET à 20 heures 00**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

Présents :

Pierre BAILLY-BECHET, Stéphane CANTE, Karine MOMMESSIN, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Karine POTHIER donne pouvoir à Dominique VIOT.

Evelyne MONFRAY donne pouvoir à Roger Ribollet

Aurélien BERRY, Sophie GUINET, Franck RAMPON, Gaëlle LABALME, Elise AUCLAIR-BURDEAU

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : **8**

Date de la convocation : 26 juillet 2024

Date d'affichage : 26 juillet 2024

Ce conseil municipal se tient à la suite du constat d'absence de quorum lors du conseil municipal du vendredi 26 juillet 2024. Le quorum n'est donc pas exigé pour ce conseil.

N° 24 : Règlements cantine et garderie

M. le Maire rappelle les évolutions de tarif et d'organisation concernant la cantine et la garderie.

En conséquence il y a lieu de revoir les règlements.

Ceux-ci sont présentés au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOpte les règlements Cantine et Garderie,**
- **AUTORISE M. le maire à signer tout document relatif à cette délibération**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT